

THÉÂTRE DE CAROUGE



Terrassement et coffrage des massifs



Construction de la fosse

> PARTICULARITÉS DU PROJET

- + Travaux de génie civil pour la réalisation d'un théâtre provisoire,
- + Raccordements aux services publics,
- + Création des fondations destinées à recevoir le théâtre,
- + Création d'une fosse pour le public,
- + Décapage et reconstruction d'enrobé,
- + Construction d'un quai de déchargement.

> ÉQUIPE ET ORGANISATION

Maître d'ouvrage	Fondation du Théâtre de Carouge Atelier de Genève	David JUNOD
Architecte	De Planta & Associés Architectes SA	Anthony MICOUD
Ingénieur	Perreten & Milleret SA	Ludwin REYES
Conducteur de travaux	Rampini & Cie SA	Rémy VENEKAS
Chef de chantier	Rampini & Cie SA	Pierre PRIAM

> CHIFFRES CLÉS

Période des travaux 03 à 05.2018	Durée des travaux 2 mois	Montant hors taxes CHF 295'300.-
Volume de béton total 174 m³	Armature mise en place 6.5 to	



Rampini Construction est certifiée
Qualité ISO 9001, Sécurité OHSAS 18001
et Environnement ISO 14001

DÉMOLITION TERRASSEMENT TRAVAUX SPÉCIAUX : TERRASSEMENT PLEINE MASSE

> SITUATION

Rue Baylon 2
CH-1227 Carouge

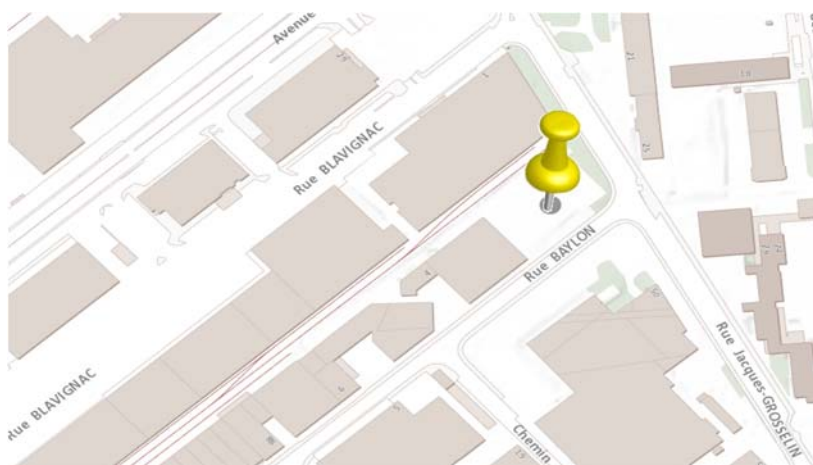
Coordonnées géographiques

E MN95 : 2'499'421 m

N MN95 : 1'115'325 m

Latitude WGS84 : 46.181878 °N

Longitude WGS84 : 6.136015 °E



> DESCRIPTIF DU PROJET

Travaux préparatoires pour la construction du théâtre provisoire de Carouge :

- réalisation des fondations,
- raccordement électrique,
- eau claire,
- eau usée et eau pluviale,
- construction d'un quai de déchargement et d'une fosse pour le public,
- réfection en enrobés.



> RESSOURCES

+ Effectif moyen sur le chantier de 6 personnes, dont :
1 chef de chantier, 2 machinistes, 2 maçons et 1 ouvrier de la construction.

+ Moyens en matériel :

Pelle T47,
Compacteuse.

Mini-pelle 5 to,

Dumper M10,

> MESURES QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉES

+ SMI Système de
Management Intégré,
Établissement d'un PHSE
Plan Hygiène Sécurité
Environnement,
Formation continue.

+ Sensibilisation aux mesures :
Audits internes
Quarts d'heure sécurité
Visites de courtoisie.

+ Plan de gestion
environnementale des
chantiers :
Air, eaux, déchets, bruit, sol,
flore, faune.